

QUESTION 1 : Au sein de la fédération, à partir de quel âge peut-on pratiquer la plongée ?

QUESTION 2 : Un GP N4 peut-il faire des baptême et si oui dans quels conditions ?
Quel le niveau minimum du directeur de plongée dans ce cas ?

QUESTION 3 : Qui vote à l'assemblée générale départementale ? Régionale ? Nationale ?

QUESTION 4 : Après avoir subit un accident neurologique, un plongeur peut-il reprendre son activité ?
Si oui, quelle procédure médicale doit-il respecter ?

QUESTION 5 : Quelle différence y-a-t-il entre la responsabilité civile et la responsabilité pénale ?

QUESTION 6 : Un P5 peut-il agir sur plusieurs clubs ?

QUESTION 7 : Le code du sport est-il applicable dans toutes les commissions de la FFESSM ?

QUESTION 8 : Quel est le niveau nécessaire pour devenir TIV ? Quel est l'intérêt de cette qualification ?

QUESTION 9 : Vous possédez un bloc de plongée, quel entretien devez-vous effectuer ?

QUESTION 10 : Quelles sont les conditions de candidatures pour passer l'examen de GP-Niveau 4 ?

QUESTION 11 : Durée du mandat du président de la FFESSM ? Combien peut-il en faire ?
Quelle est la durée du mandat de président de club ?

QUESTION 12 : Quelles sont les conditions minima pour créer une association « Loi 1901 » ?

QUESTION 13 : Donnez sous forme de tableau les prérogatives d'un guide de palanquée niveau 4 ?

QUESTION 14 : Dans quelle condition le guide de palanquée niveau 4 peut-il obtenir la qualification P5 ?

QUESTION 15 : Quelles sont les conditions pour devenir stagiaire MF1 ?

QUESTION 16 : Un Guide de palanquée Niveau 4 doit-il toujours accepter la palanquée qu'on lui confie ?
Justifiez votre réponse.

QUESTION 17 : A quoi sert la licence fédérale ?

QUESTION 18 : La présentation d'un certificat médical est-elle obligatoire pour obtenir une licence dans un club ?

QUESTION 19 : Quelle commission régit l'enseignement de la plongée ?

QUESTION 20 : Quel rôle joue la commission technique au niveau régional ?

QUESTION 21 : Quel est le matériel de sécurité obligatoire à bord d'un bateau de plongée ?

QUESTION 22 : Quels matériels devez-vous posséder lorsque vous encadrez de plongeurs Niveau 1 ou Niveau 2 ?

QUESTION 23 : Combien de commissions y-a-t-il à la FFESSM ? Citez-en au moins 7 autre que la technique ?

QUESTION 24 : Expliquer à l'aide d'un schéma les différents niveaux de décentralisation (hors commissions) de la FFESSM ? Sur ce schéma, expliquer le système d'élection aux différents niveaux ?

REFERENTIEL DE CORRECTION

QUESTION 1 : Au sein de la fédération, à partir de quel âge peut-on pratiquer la plongée ? *8 ans*

QUESTION 2 : Un GP N4 peut-il faire des baptême et si oui dans quels conditions ?

Avec accord du DP et seulement en piscine

Quel le niveau minimum du directeur de plongée dans ce cas ? *E1*

QUESTION 3 : Qui vote à l'assemblée générale départementale ? Régionale ? Nationale ?

Le président de club ou son représentant

QUESTION 4 : Après avoir subi un accident neurologique, un plongeur peut-il reprendre son activité ?

Si oui, quelle procédure médicale doit-il respecter ?

- *Oui à condition de n'avoir aucune séquelle et d'obtenir l'accord d'un médecin fédéral*
- *Nb : l'accord de la commission médicale régionale n'est plus obligatoire*

QUESTION 5 : Quelle différence y-a-t-il entre la responsabilité civile et la responsabilité pénale ?

- *Responsabilité civile : réparation d'un dommage causé à autrui : pécuniaire*
- *Responsabilité pénale : inobservation d'une loi ou d'un règlement : amende, interdiction d'exercer, peine de prison, etc.*

QUESTION 6 : Un P5 peut-il agir sur plusieurs clubs ?

Oui, s'il est habilité par les différents présidents des clubs concernés

QUESTION 7 : Le code du sport est-il applicable dans toutes les commissions de la FFESSM ?

Non, pas aux activités d'archéologie (= réglementation spécifique), ni aux activités de plongée souterraine ainsi qu'aux parcours balisés d'entraînement et de compétition d'orientation subaquatique

QUESTION 8 : Quel est le niveau nécessaire pour devenir TIV ? *Aucun*

Quel est l'intérêt de cette qualification ?

- *Aider les clubs à effectuer l'inspection visuelle de leurs bouteilles de plongée,*
- *Effectuer la révision des robinets*
- *Etablir les fiches d'inspection et les certificats de visite des bouteilles*
- *Gérer et apposer les macarons d'inspection visuelle*
- *Tenir le registre des bouteilles inscrites au club*

QUESTION 9 : Vous possédez un bloc de plongée, quel entretien devez-vous effectuer ?

- *Si la bouteille est inscrite sur les registres du club : inspection visuelle annuelle et requalification tous les 5 ans.*
- *Sinon : inspection visuelle annuelle et requalification tous les 2 ans*

QUESTION 10 : Quelles sont les conditions de candidatures pour passer l'examen de GP-Niveau 4 ?

- *Licencié FFESSM, 18 ans, Niveau 3, RIFAP, certificat médical de moins d'un an*
- *Les compétences préalables doivent être signées par un E3 minimum*

QUESTION 11 :

- *Durée du mandat du président de la FFESSM ?
4 ans (une olympiade)*
- *Combien peut-il en faire ?
Plus de limitation actuellement (auparavant 2)*
- *Quelle est la durée du mandat de président de club ?
Peut varier selon les statuts du club mais au maximum 4 ans*

QUESTION 12 : Quelles sont les conditions minima pour créer une association « Loi 1901 » ?

- *Deux personnes ou plus*
- *Mise en commun de connaissances ou d'activités d'une façon permanente*
- *but autre que le partage des bénéfices*

QUESTION 13 : Donnez sous forme de tableau les prérogatives d'un guide de palanquée niveau 4 ?

<i>Zone d'évolution</i>	<i>Palanquée encadrée en exploration (sauf baptême) (compétence minimale des plongeurs)</i>	<i>Effectif maximal</i>
<i>0 à 6 m</i>	<i>Baptême en milieu artificiel ≤ 6 m avec E1 au minimum Débutant</i>	<i>1 (*) 4 (*)</i>
<i>0 à 12 m</i>	<i>PE12</i>	<i>4 (*)</i>
<i>0 à 20 m</i>	<i>PE20</i>	<i>4 (*)</i>
<i>0 à 40 m</i>	<i>PE40 Autonomie sans DP (plongeurs majeurs)</i>	<i>4 (*) 3</i>
<i>40 à 60 m</i>	<i>Autonomie si DP (plongeurs majeurs)</i>	<i>3</i>

() = Possibilité de rajouter un GP-N4 en serre file*

QUESTION 14 : Dans quelle condition le guide de palanquée niveau 4 peut-il obtenir la qualification P5 ?

- *Formation au sein d'un club,*
- *Qualification délivrée par un E3 au minimum*
- *Contre signée par le président de club*

QUESTION 15 : Quelles sont les conditions pour devenir stagiaire MF1 ?

- Etre majeur
- Etre licencié à la FFESSM
- Titulaire du N2 au minimum
- Effectuer un stage initial au sein d'une CTR

QUESTION 16 : Un Guide de palanquée Niveau 4 doit-il toujours accepter la palanquée qu'on lui confie ?
Justifiez votre réponse.

- *Non. Il est responsable de ses actes et de la palanquée.*
- *Il ne doit pas se laisser imposer des palanquées non conformes aux respects des prérogatives inscrites dans le code du sport*
- *Il ne peut être contraint d'encadrer des pratiquants avec lesquels il ne souhaite pas plonger*

QUESTION 17 : A quoi sert la licence fédérale ?

- *Adhésion à la FFESSM par un de ses clubs affiliés.*
- *Participations aux activités fédérales.*
- *Passage de brevets.*
- *Attestation d'assurance en RC.*
- *Assurance complémentaire accident facultative mais qui doit être proposée.*
- *Permis de pêche sous-marine (si âge \geq 16 ans)*
- *Tarif réduit pour abonnement à Subaqua*

QUESTION 18 : La présentation d'un certificat médical est-elle obligatoire pour obtenir une licence dans un club ?

- *Présentation obligatoire pour l'obtention de la 1^{ère} licence*
- *Ensuite, seulement pour la pratique de l'activité et/ou le passage de brevets fédéraux*

QUESTION 19 : Quelle commission régit l'enseignement de la plongée ? [La commission technique](#)

QUESTION 20 : Quel rôle joue la commission technique au niveau régional ?

- *Organise la pratique et le développement de la plongée en scaphandre au niveau régional, en relayant la politique de la CTN*
- *Donne et relaye des avis concernant les questions posées en CTN*
- *Supervise au niveau régional les activités de T.I.V, secourisme, plongée jeune, plongée sportive en piscine, handisub, plongée aux mélanges et à l'aide de recycleurs.*
- *Organise la formation et l'examen du MF1 au niveau régional*
- *Coordonne et supervise les examens GP et initiateurs organisés par les CODEP ou les clubs :*
- *Autorise leur déroulement, regroupe éventuellement les sessions.*
- *Fournit les sujets théoriques pour les examens de GP.*
- *Délègue un instructeur ou un MF2 (selon le type d'examen) pour y représenter la CTR*

QUESTION 21 : Quel est le matériel de sécurité obligatoire à bord d'un bateau de plongée ?

- *Moyen de communication permettant de prévenir les secours (VHF)*
- *Pavillon Alpha*
- *Eau douce potable*
- *Aspirine*
- *BAVU avec sac de réserve d'oxygène et trois masques (grand, moyen, petit)*
- *Masque à haute concentration d'O₂*
- *Bouteille d'O₂ de capacité suffisante avec manodétendeur, débit litre et tuyau de raccordement au BAVU ou au masque à haute concentration.*
- *Couverture iso thermique*
- *Fiches d'évacuation*
- *Plan de secours adapté au lieu et à la plongée pratiquée*
- *Bouteille d'air de secours avec détendeur (ou mélange adapté)*
- *Un moyen de rappeler un plongeur en immersion*
- *Tablette de notation immergeable*
- *Tables de décompression*

QUESTION 22 : Quels matériels devez-vous posséder lorsque vous encadrez de plongeurs Niveau 1 ou Niveau 2 ?

- *Deux détendeurs complets (en milieu naturel)*
- *Gilet ou bouée gonflable au moyen d'un gaz comprimé*
- *Moyen de vérifier la pression dans le bloc (manomètres ou ordinateur avec gestion d'air)*
- *Moyen de contrôler la décompression (Ordinateur ou timer électronique + tables ou montre + profondimètre + tables).*
- *Parachute de palier (un dans la planquée)*

QUESTION 23 :

Combien de commissions y-a-t-il à la FFESSM ? 14
Citez-en au moins 7 autre que la technique ?

- *Technique*
- *Audiovisuelle*
- *Apnée*
- *Archéologie*
- *Biologie et environnement*
- *Hockey*
- *Juridique*
- *Médicale*
- *Nage en eaux vives*
- *Nages avec palmes*
- *Pêche sous-marine*
- *Plongée souterraine*
- *Orientation*
- *Tir sur cible*

QUESTION 24 :

Expliquer à l'aide d'un schéma les différents niveaux de déconcentration (hors commissions) de la FFESSM ?

Sur ce schéma, expliquer le système d'élection aux différents niveaux ?

